

Paris, le 23 février 2017

Zero Waste France
18 boulevard Barbès,
75018 Paris



Objet : Usage du PET opaque dans les bouteilles de lait bio Grandeur Nature

Madame Portal,

De nombreux citoyens nous ont alertés ces dernières semaines sur le fait que votre marque utilisait du PET opaque pour conditionner son lait bio en bouteille UHT. **Ces bouteilles ne sont pas recyclables et perturbent aujourd'hui l'ensemble de la filière de tri.** Dans [un communiqué en date du 1er février 2017](#), vous répondez à leurs interrogations avec des arguments que nous contestons à plusieurs titres :

“Le PET opaque est un matériau innovant qui se recycle en mélange avec du PET coloré pour la production de fibres synthétiques.”

Le PET opaque **est aujourd'hui dilué dans le flux de PET foncé, ce qui ne constitue pas du recyclage.** Le flux de PET foncé **perd d'ailleurs par la même occasion en qualité**, et ne peut plus être recyclé dans les mêmes conditions et pour les mêmes applications qu'auparavant.

« En 2016, le taux moyen d'emballages en PET opaque dans les balles de PET coloré a été de 12%. Ce chiffre est en deçà du seuil maximum de 15% fixé par Eco Emballages. »

Ces affirmations sont contradictoires avec ce que Eco-Emballages [écrivait lui-même dans une communication de juillet 2016](#) où il estimait que ce seuil était en moyenne déjà atteint.

“Il ne s'agit donc pas d'un problème de non recyclage mais de seuil maximum vers lequel nous nous dirigeons”.

L'augmentation de l'usage du PET opaque est en effet ce qui met aujourd'hui en péril à court terme les filières de recyclage. A ce titre, il paraît irresponsable pour une marque bio qui affirme avoir *“à cœur de partager une philosophie de produits fabriqués de manière responsable et respectueux des générations futures”* de **compter sur le fait que d'autres marques renoncent au PET opaque quand elle-même participe au problème.**

« C'est une innovation qui a aussi de nombreux avantages : - Elle est 25% plus légère que la bouteille en PEHD, elle permet de réduire la quantité de plastique vierge utilisé et d'optimiser le transport. - Elle n'a pas besoin d'un opercule en aluminium, son bouchon garantissant

l'étanchéité. - Sa fabrication et son remplissage utilisent une technologie plus efficace que les anciennes bouteilles, ce qui permet une baisse de 20% de la consommation d'eau et de 13% de la quantité d'énergie utilisée dans les processus de fabrication ».

Aucune étude ACV comparative (et encore moins indépendante) n'a apporté la preuve que les bouteilles en PET opaque avaient un impact environnemental plus faible que les bouteilles PEHD traditionnelles. Et pour cause, ce sont des millions de bouteilles qui ne sont aujourd'hui plus recyclées et terminent leur vie en décharge ou en incinérateur. Les avantages environnementaux mentionnés sont ainsi loin de compenser le problème de la non-recyclabilité.

Aujourd'hui, une marque telle que la vôtre, qui affirme déployer des efforts *“pour développer des emballages adaptés à ses produits biologiques”* ne peut plus ignorer l'impact environnemental des nouvelles bouteilles non recyclables qu'elle utilise. D'autant que la Ministre de l'environnement elle-même **demande expressément l'application d'un malus sur ces nouvelles bouteilles pour freiner leur développement, et envisage même à terme leur interdiction.**

La forte mobilisation qui a suivi l'arrivée de ces nouvelles bouteilles non recyclables sur le marché le montre : **pour une grande partie des consommateurs, un retour en arrière sur la recyclabilité des emballages n'est pas acceptable aujourd'hui** et est d'autant plus incompréhensible venant d'une marque bio.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger avec vous quant à **l'abandon de ces bouteilles en PET opaque et à l'intégration du critère du réemploi et de recyclabilité des emballages** dans vos choix en matière de conditionnement à l'avenir.

Veillez agréer, Madame Portal, l'expression de nos sentiments distingués.

Zero Waste France

